



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecins

Question écrite n° 114127

Texte de la question

M. Jean Tiberi attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur La démographie médicale devient une préoccupation majeure. Dans les dix ans qui viennent de nombreux médecins partiront à la retraite sans que l'on retrouve un nombre égal de remplaçants. Des incitations financières ont été mises en oeuvre pour encourager l'installation de jeunes praticiens dans des zones désertées par les généralistes. Ces dispositifs ont profité entre 2007 et 2010 à 2734 médecins et ont coûté 63 millions d'euros sans vraiment apporter de résultats satisfaisants. Il aimerait connaître la réflexion du Gouvernement sur ce sujet et lui demande s'il ne serait pas plus judicieux d'assouplir le *numerus clausus* dans la filière médicale, notamment dans des régions où l'absence de médecins se fait cruellement sentir.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114127

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2011, page 7580

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)